

COMITE D'ACTION POUR LE RESPECT

DE L'ETAT DE DROIT

www.comiterespectetatdroit.fr

Contact:c.ared@yahoo.fr

Texte de la conférence de Mr François Billot de Lochner, Troyes le 03/04/2018

Chers amis, le sujet que nous abordons ce soir concerne donc l'islamisation ordinaire de la France. L'enjeu est simple : il s'agit, purement et simplement, de l'avenir de notre pays. Le terme de l'échéance est court : 30 ans tout au plus. Il s'agit donc d'un sujet hautement dramatique. Peut-être le plus dramatique de tous les sujets.

Je voudrais évoquer deux faits : Trèbe d'un côté, le combat contre l'islamophobie de l'autre. Que s'est-il passé à Trèbe ? Un soldat de l'islam massacrant par balles et au couteau des mécréants. Que se passe-t-il dans un procès impliquant un soi-disant islamophobe, procès généralement déclenché par le très contestable Collectif contre l'islamophobie ? La liberté d'expression est presque systématiquement broyée par une justice, un système médiatique, une classe dirigeante totalement soumis à l'islam.

Entre le drame de Trèbe et ce procès contre un islamophobe présumé, quelle est la situation la plus grave pour notre pays ? Peut-être vais-je vous choquer, mais sur le temps long, le procès me semble plus grave, car il traduit l'islamisation en profondeur de la société française, dont le drame de Trebe n'en est qu'une conséquence.

Car l'islamisation de la France est un fait redoutable, une mécanique exceptionnellement huilée, à laquelle il semble quasiment impossible de s'opposer.

Mon exposé n'a pas la prétention de vouloir être exhaustif. Je vais donc donner trois coups de projecteur pour éclairer à ma façon notre débat qui suivra :

- sur quoi repose l'islamisation de la France ?*
- quels sont les signes de cette islamisation ?*
- que faire pour la contrer ?*

Premier coup de projecteur : sur quoi se fonde l'islamisation de la France ?

- L'islamisation de notre pays repose notamment sur trois piliers :*
- une famille fondatrice et propagatrice des Frères musulmans*
- une association, l'UOIF, omniprésente et surpuissante*
- des pouvoirs publics aussi lâches que soumis.*

Parlons d'abord des Frères musulmans. En 1928, Hassan al Banna fonde en Égypte les dits Frères. Son but est de revenir à la pureté de l'islam d'origine, basé sur la charia. La devise des Frères musulmans est d'une clarté limpide : « Allah est notre but, le prophète notre chef, le Coran notre constitution, le Jihad notre voie, le martyr notre plus grande espérance. » Hassan exprime régulièrement sa plus grande admiration pour Hitler. Ayant fait assassiner le Premier ministre égyptien, il est assassiné à son tour par les agents du gouvernement. En 20 ans, il a posé toutes les bases idéologiques de l'islamisme conquérant et totalitaire qui touche désormais tous les continents. Son gendre, Saïd Ramadan, prend sa suite et développe l'activité des Frères musulmans dans le monde entier. Puissamment aidé par l'Arabie Saoudite et le Qatar, Saïd écrit des ouvrages dans lesquels il décline la façon d'islamiser l'Europe. L'un de ses fils, le célèbre Tariq Ramadan reprend à son tour le flambeau et développe une activité multiforme : écriture de dizaines de livres, conférences dans le monde entier, contact avec les décideurs du monde occidental, création de structures et associations de conquêtes. Tariq Ramadan est d'une clarté limpide : le monde occidental est une terre de conquête, la France sera bientôt soumise, les musulmans ont le devoir de travailler ardemment à cela. Les écrits et les dires de Tariq Ramadan font froid dans le dos : la communauté musulmane, la fameuse Ouma, est supérieure à toute communauté nationale, et l'application de la charia à terme n'est pas une option mais une obligation. L'appui indéfectible apporté aux Frères musulmans par l'Arabie Saoudite et le Qatar en font les deux états les plus dangereux pour le monde occidental, car les budgets qu'ils consacrent à son islamisation se chiffrent en centaines de milliards de dollars, et parce qu'ils sont soutenus bec et ongles par les pays occidentaux qu'ils veulent coloniser. Voilà pour les Frères musulmans.

En France, le bras armé des Frères est l'Union des organisations islamiques de France, la trop fameuse UOIF, créée en 1983. En 2013, son président de l'époque déclarait tout de go : « L'UOIF est une fusée à deux étages. Le premier étage est démocratique, le second mettra en orbite une société islamique. » Tout cela est d'une clarté limpide. À noter que Nicolas Sarkozy, alors qu'il était ministre de l'Intérieur, ne cessera de lui prodiguer son soutien et donc de la rendre honorable. Les élections présidentielles de 2007 étaient au bout du raisonnement du ministre. Sa compromission avec une telle organisation ne lui apportera aucune voix puisque les musulmans voteront massivement pour Hollande.

De façon très concrète, l'UOIF regroupe 250 associations, dirige sept délégations régionales, organise des congrès de grande ampleur dont celui du Bourget, fait preuve d'un islamisme absolu et conquérant, soutient les mosquées salafistes, représente évidemment un danger considérable pour la France, mais reste courtisée par le système médiatico-politique. Pourtant, cette association est inscrite sur des listes de groupes terroristes par plusieurs pays arabes. Comprenez qui pourra.

Très proche de l'Union des organisations islamiques de France, le Collectif contre l'islamophobie en France traque impitoyablement tout ceux qui mettent en cause

l'islamisation de la France, attaquant en justice à tour de bras, avec généralement l'appui marqué de juges gauchisant. Ce collectif est une grave menace pour la liberté d'expression, qu'il bâillonne, ce qui accélère puissamment l'islamisation de la France.

Pour achever ce panorama des piliers de l'islamisation de notre pays, il importe de souligner avec force l'extraordinaire lâcheté, ou compromission, ou indifférence de notre classe politique. Je ne parlerai pas de l'immense majorité des dirigeants politiques qui, à l'instar d'Alain Juppé, expriment une passion pour un islam dont ils ne connaissent rien. Je voudrais simplement développer quelques faits bien significatifs.

En 1990, le ministre Pierre Joxe crée un Conseil de réflexion sur l'islam de France dont les avis seront toujours favorables au développement de l'islam dans notre pays.

En 1991, les carrés musulmans, dans les cimetières, établissent un apartheid de fait entre les très respectables morts musulmans et les autres, sans doute moins respectables.

En 1999-2000, le ministre Chevènement dérape complètement en organisant une concertation et en signant un document conclusif totalement islamophile, comme le dit à l'époque un certain Ben Cheikh, membre de la consultation, je le cite : « Je me demande si le ministre de l'Intérieur est conscient du fait qu'il est en train de donner à l'islam la plus scandaleuse des représentations ».

Nicolas Sarkozy crée en avril 2003 le Conseil français du culte musulman. Indépendamment du fait que Sarkozy se plia à la loi islamique pendant les réunions qu'il organisa (aménagement de salles de prière, repas halal), la nomination des dirigeants consacra la tutelle étrangère dont on souhaitait s'affranchir. Lors des élections organisées dans la foulée de cette création, l'UOIF se taillera la part du lion, et, quelques jours après ces élections, Nicolas Sarkozy interviendra au congrès de l'association, au Bourget. C'est à ne pas y croire...

En 2016, le ministre de l'Intérieur signe la création de la Fondation de l'islam de France, visant notamment à « donner une visibilité accrue à l'islam auprès du grand public ». L'on croit rêver... Le président choisi n'est autre que Chevènement, qui avait capitulé devant l'islam dès l'an 2000. L'on se pince pour savoir si l'on ne fait pas un cauchemar...

Voici donc pour les piliers de l'islamisation française.

Je vous propose maintenant un second coup de projecteur :

quels sont les signes de cette islamisation de la France ?

Ces signes sont hélas multiples, et je vais vous en donner quelques exemples symptomatiques.

Premier exemple : la viande halal.

La fabrication et la commercialisation de la viande halal sont un scandale extraordinaire :

scandale animal, puisque ce dernier est égorgé sans être étourdi, et est donc soumis à des souffrances inacceptables

scandale sanitaire, puisque le traitement de l'animal blessé puis mort est un défi à toute règle sanitaire de base

scandale religieux, puisque le sacrificateur musulman prononce une prière rituelle à chaque égorgement

scandale financier, puisqu'une dîme est versée au sacrificateur à chaque fois qu'il égorge une bête, et que cet argent tombe dans l'escarcelle d'associations salafistes

scandale de consommation, puisqu'il est impossible aux consommateurs de savoir si la viande qu'il consomme est halal ou non.

Le scandale est total. Face à celui-ci, la soumission des politiques et des consommateurs est tout aussi totale. En 2012, juste avant les élections, Bruno Lemaire, ministre de Sarkozy, entrouvre le dossier. Sans doute pour glaner quelques voix supplémentaires. Aucune décision de prise, et dossier refermé juste après l'élection. Résultat des courses : puisque le Conseil général de l'alimentation avait déclaré en 2011 que plus de la moitié des animaux était abattue en mode rituelle, l'on peut raisonnablement penser que le chiffre actuel est de l'ordre des deux tiers. Sur 230 abattoirs agréés, plus de la moitié au moins le sont sur le mode halal. Vigilance halal alerte en permanence sur le sujet, mais les consommateurs n'en ont cure, puisque le système politico-médiatique cache la vérité.

Second exemple : le voile islamique.

En 1989, dans un collège de Creil, trois jeunes filles sont exclues parce qu'elles refusent d'enlever leur voile à l'intérieur de l'établissement. S'ensuivent des débats passionnés, le Conseil d'État, passionnément islamophile, s'en lave les mains tel Ponce Pilate, en faisant reposer sur les seuls chefs d'établissement la responsabilité d'exclure ou non des jeunes filles voilées. Que les leaders musulmans de l'époque aient déclaré que le voile était un instrument fondamental de conquête du monde occidental n'intéressait absolument pas le conseil d'État. Car le voile, chers amis, est l'étendard visible et public de l'islamisation de la France. En mai 2002, au 19^e congrès de l'UOIF, entre les présidentielles et les législatives, il avait été déclaré : « Celui qui refuse le voile n'aura pas nos voix ». Le voile était bien devenu le symbole et l'étendard de l'islam politique, défendu bec et ongles par la très dangereuse UOIF. À côté de ce phénomène du voile, le vêtement islamique, la mode islamique, la publicité islamique, les enseignes islamiques prennent un poids aussi considérable que pesant dans notre pays.

Troisième exemple : l'islamisation de l'école. Au nom de quoi accepte-t-on qu'au lycée Lavoisier de Roubaix, tout le lycée mange halal à la cantine ? Au nom de quoi l'histoire est-elle totalement réécrite, comme le souligne Barbara Lefebvre dans Les territoires perdus de la république, qui explique que la bataille de Poitiers par laquelle Charles Martel a bloqué l'avancée arabe en France n'est qu'une anecdote, que la vie de Mohamed est totalement falsifiée, que les massacres commis par les musulmans sont systématiquement ignorés ou minimisés etc. etc. Tout cela, nous le trouvons dans les établissements « classiques ». À côté de tels établissements, les établissements privés musulmans, se situant assez systématiquement dans la mouvance salafiste, islamisent à grande échelle les élèves qui leur sont confiés. Ils seraient aujourd'hui une soixantaine, et les dirigeants musulmans prévoient d'en ouvrir un grand nombre dans les années à venir. En complément de tout cela, entre 500 et 1000 écoles coraniques accueillent des dizaines de milliers d'enfants et d'adolescents. Ces écoles sont de formidables machines à islamiser les jeunes élèves, l'apprentissage du Coran est systématique, la langue arabe est en général la seule langue utilisée. L'islamisation est donc générale, dans les établissements non musulmans comme dans les établissements musulmans.

Quatrième exemple : l'islamisation par la finance. Nos dirigeants politiques devaient pousser toujours plus loin l'islamisation de notre pays. Il revient à Sarkozy et à Christine Lagarde d'avoir mis sur les rails la finance islamique entre 2007 et 2012, insistant sur son côté éthique, ce qui laisse sous-entendre que la finance non islamique ne l'est pas... Bercy produit alors des textes autorisant le montage et la vente de produits financiers islamiques, et reprenant, ce qui est ahurissant, des noms ou des formules en arabe. Du jamais vu... mais il fallait aller plus loin : une grande conférence était organisée à Bercy en novembre 2009, avec ministres, banquiers et grands chefs d'entreprise, ainsi qu'avec un « savant musulman » qui commença son discours par une prière en arabe... De tout cela, il résulte que Bercy mise en œuvre un régime fiscal très favorable appliqué aux principaux outils de la finance islamique. Les dirigeants musulmans affichent d'ores et déjà des plans de développement considérable pour cette finance islamique bien spéciale, parfaitement communautaire, totalement aberrante puisqu'elle divise la communauté nationale. Les universités de Strasbourg et Paris-Dauphine ont cru important de créer des formations universitaires diplômantes axées sur la finance islamique.

Cinquième exemple : l'islamisation du travail. À la RATP, où l'on apprend que de nombreux musulmans ont été embauchés, discrimination positive oblige, l'on apprend aussi qu'il ne fait pas bon être une femme chauffeur : dans son livre choc, Mahomet au volant, la charia au tournant, Ghislaine Daumesnil explique la façon insupportable dont sont traitées les femmes non musulmanes par leurs collègues musulmans. Chez Peugeot, les lieux musulmans de prière se sont multipliés, mais à ma connaissance aucune chapelle catholique n'a été construite. En 2017, le très islamophile député-maire UDI de Drancy, Jean-Christophe Lagarde, expliquait la fermeture du site PSA d'Aulnay par des dérives communautaires. Si c'est Lagarde qui le dit... L'Observatoire du fait religieux en entreprise notait, dans son rapport de

2016, que les deux tiers des dirigeants d'entreprise constatent le surgissement de comportements religieux.

Sixième exemple : l'islamisation des loisirs. L'on ne compte plus les endroits dans lesquels les loisirs sont réservés aux seuls musulmans. En été 2016, un séjour dans un centre des Hautes-Alpes, bénéficiant d'un agrément de la CAF, est réservé aux seuls musulmans. En septembre 2016, une association musulmane, Smile 13, privatise un parc aquatique au seul profit des musulmans. Dès 2000, Martine Aubry attribue des heures de piscine aux seules musulmanes, afin que ces dernières puissent, je cite Aubry, « s'émanciper ». Là, nous touchons presque le fond de la piscine, et comme le grand Audiard, nous pouvons penser que les c..., ça ose tout, et c'est à cela qu'on les reconnaît. Bien naturellement, un grand nombre de villes ont suivi la Martine. Je n'évoquerai pas le phénomène de l'islamisation de la « musique » par les rappeurs, qui sont à la musique ce qu'Attila fut à la douceur de vivre, mais qui islamisent à grande échelle une jeunesse fascinée par la haine et la violence qu'ils expriment en permanence.

Septième et dernier exemple : l'islamisation par la politique. Des partis musulmans commencent à voir le jour. Ainsi, l'Union des démocrates musulmans de France vit le jour en 2012 et ses scores ne furent pas ridicules lors des élections régionales de 2015 : l'Union recueillit par exemple 14 % des suffrages dans le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie. Il importe de noter que le programme de ce parti est totalement islamiste. Cela dit, les islamistes exercent une telle influence sur les partis politiques non musulmans qu'ils ne leur est probablement pas nécessaire de se donner le mal de créer des structures dédiées au monde musulman. Les membres des gouvernements de droite ou de gauche qui se succèdent au pouvoir, la majorité des élus nationaux, l'écrasante majorité des maires des grandes villes sont totalement soumis au monde islamique, et ne s'opposent que rarement aux demandes de ce dernier, quitte à accepter d'être dans l'illégalité. L'exemple de la construction de mosquées, partout en France, le montre amplement.

J'en arrive maintenant à mon troisième et dernier coup de projecteur : que faire ?

La question que se pose un nombre considérable de Français est la suivante : n'est-il pas trop tard ? Je vais donc essayer de démontrer que nous pouvons encore agir mais que le temps est effectivement compté. Là encore, permettez-moi de ne pas être exhaustif mais de donner simplement quelques pistes de réflexion.

La première action sera de voter résolument, lors des prochaines élections, pour des candidats s'affichant adversaires résolus de l'islamisation de la France. Car jusqu'à nouvel ordre, les lois sont votées par les élus : les élections seront donc un point de passage obligé pour inverser l'islamisation actuelle de la France.

La deuxième action sera de stopper net la folie immigrationniste actuelle des élites politiques, économiques, sociales, morales, culturelles. Ces élites hors-sol, totalement dérégulées, font entrer désormais 400 000 personnes par an sur notre sol. Ces immigrants sont majoritairement musulmans. Nous n'avons à leur offrir ni

travail, ni logement décent, ni assimilation normale. En revanche, nous savons leur délivrer des allocations que nous finançons par emprunt puisque nos caisses sont vides. La France est devenue folle. En outre, ces immigrants ont des taux de natalité très largement supérieurs aux Français de souche, et utilisent à grande échelle le regroupement familial. L'on peut triturer les chiffres dans tous les sens : entre 2040 et 2050, les musulmans seront majoritaires en France. Ils le savent et le disent. Il faut donc stopper dans les meilleurs délais toute immigration non choisie.

Autre type d'action : mettre en exergue le scandale que représentent pour la cohésion de la France certaines pratiques islamique. Prenons l'exemple du halal, insupportable scandale, comme je le disais tout à l'heure. Le monde associatif doit exercer une pression considérable sur les décideurs politiques pour changer la loi et interdire purement et simplement l'abattage rituel. Les consommateurs doivent boycotter les boucheries ou grandes surfaces ne se déclarant pas clairement opposé au halal. Nous avons le devoir d'agir. Vigilance halal le fait, a lancé un label, Le coq, regroupant les boucheries non halal, plus de 300 à ce jour. Nous avons le devoir d'aller acheter notre viande dans ces boucheries, si la distance le permet. L'exemple du vote de la loi de 2004, interdisant le voile dans les écoles, collèges et lycées publics montre que l'action est possible, même si le périmètre de cette loi est totalement insuffisant.

Autre action, au niveau communal cette fois. Nous savons qu'il existe plus de 2500 lieux de culte musulman officiellement répertoriés. Deux remarques : ce chiffre n'intègre pas les mosquées officieuses ou salles de prière clandestines, et, d'autre part, ne donne aucune indication sur le degré de salafisme animant de tels lieux de prière. Quoi qu'il en soit, il est insupportable de laisser le territoire français se couvrir de bâtiments dont on sait qu'ils sont une marque d'opposition ou de lutte contre l'unité nationale. Phénomène aggravant, cette prolifération, voulue et mise en œuvre par une majorité écrasante d'élus locaux, se réalise avec la bénédiction des plus hautes autorités de l'État. Était-il nécessaire que François Fillon, à l'époque Premier ministre, inaugure en grande pompe la gigantesque mosquée d'Argenteuil, et prononce son discours devant un parterre de femmes voilées ? La classe politique dirigeante doit abandonner publiquement cette soumission insupportable à l'islamisation de la France. Les mosquées salafistes doivent être fermées, et la construction de mosquées stoppée.

Un dernier type d'action, qui concerne chacun d'entre nous : nous devons nous informer en allant chercher l'information dans les médias dits de ré information. Je n'en cite que quelques-uns pour mémoire : TV liberté, Le salon beige, Riposte laïque, Liberté politique, Ré information TV etc. Pardon de ne pas les citer tous. Que les choses soient claires : il n'y a rien à attendre des médias traditionnels, aussi soumis que mensonger. Un seul exemple : le soi-disant très sérieux et soi-disant très apolitique journal les Échos continue à affirmer que l'immigration apporte un gain financier annuel de plusieurs milliards d'euros à la France, alors que les études les plus sérieuses chiffrent le coût net de cette immigration au niveau astronomique

d'une fourchette comprise entre 50 et 70 milliards d'euros. Les Échos mentent, mais ses lecteurs ne le savent pas.

***Pour conclure, je dirais simplement** que si nous ne secouons pas la population française anesthésiée, endormie, soumise, manipulée par une classe dirigeante hors-sol, ignorante, incompétente, la France, dans 30 ans, ne sera plus qu'un terrain vague livré à la conquête islamique. À l'inverse, si nous faisons feu de tout bois, si nous résistons quotidiennement, si nous agissons tous azimuts pour contrer l'islamisation de notre pays, nous arriverons à inverser le cours des choses et à faire en sorte que la France revive.*

Pour conclure, je ne poserai qu'une question : souhaitons-nous continuer de vivre dans une France de culture chrétienne multiséculaire, ou voulons-nous intégrer définitivement dans quelques années un mode de vie islamique qui nous est totalement étranger, nous coupant à jamais de nos si riches et si belles racines ? Je vous remercie infiniment pour votre attention.

Après ce brillant exposé la parole est donnée aux auditeurs qui poseront de nombreuses questions montrant bien le vif intérêt de ceux-ci sur le sujet .

Voici un aperçu de ces questions et les réponses abrégées

Question 1 : avez-vous été attaqué par les associations anti-islamophobie ?

Non car je ne fais que citer les dires et écrits des musulmans, néanmoins je pense que je le serai un jour... mes avocat lisent mes livres avant édition...

Question 2 : Y-a t-il d'autres causes de l'islamisation ?

Oui : Le silence des catholiques, le financement étranger des lieux de culte, le jeu trouble des états-unis, le nombre de fichés « S » sous-évalués,les résistants sont fortement punis par la loi ;

Question 3 : Y-a t-il des associations de défense des valeurs chrétiennes de la France ;

oui il y en a,les écoles hors contrat sont une source de résistance affirmée ;

Le sujet a passionné les auditeurs mais faute de place (d'impression) nous ne pouvons reprendre ici la totalité des questions.

Nos plus vifs remerciements à Mr François Billot de Lochner, Troyes le 03/04/2018